

Collectif pour la Narse de Nouvialle
A l'attention des co-porte-paroles
6 chemin du dolmen, Nouvialou
15300 VALUEJOLS

Riom, le 3 mai 2021

Objet : Avenir de la Narse de Nouvialle

Madame, Monsieur,

Début mars, vous avez sollicité le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne pour rejoindre le Collectif pour la Narse de Nouvialle en tant que membre adhérent personne morale. Cette demande a été soumise au conseil d'administration du CEN qui l'a examinée lors de 2 réunions successives.

Comme vous le savez, le CEN Auvergne est clairement engagé pour la préservation de la Narse de Nouvialle pour des raisons environnementales : biodiversité, rôle fonctionnel dans le cycle de l'eau, paysage, mais aussi comme supports d'activités économiques (agriculture) et socio-économiques (activités naturalistes, randonnées...). Nous avons par exemple appuyé la demande portée par Saint-Flour communauté pour le classement de l'intégralité de la narse en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, le CEN a également saisi la SAFER AuRA pour tenter une préemption environnementale sur certaines parcelles...

Cet engagement est cohérent avec la stratégie globale du CEN en terme d'approche du grand cycle de l'eau qui privilégie des orientations valorisants la résilience des milieux, les services écosystémiques et le multi usages des espaces, dans une globalité de type solutions fondées sur la nature.

Il existe donc une réelle convergence dans les objectifs de nos deux structures. Néanmoins, la décision du conseil d'administration a été de décliner votre proposition d'adhésion au Collectif. Ce choix se fonde sur le souhait de garder une indépendance du CEN en terme de positionnement et pouvoir ainsi traduire l'engagement de la structure selon sa propre ligne politique et ses modes d'actions. Si le CEN est bien engagé dans les politiques publiques et les débats autour de l'aménagement du territoire, il ne souhaite pas se positionner sur un volet plus « militant ».

Nous souhaitons néanmoins par ce courrier vous apporter un soutien moral dans le travail que vous conduisez pour la préservation du site et la réflexion autour d'un projet de territoire durable. Dans ce cadre et dans la limite du respect de la position du CEN Auvergne, vous pouvez rendre public ce soutien du CEN. Tout autre communication allant au-delà de cette position devra auparavant être présentée au CEN Auvergne et faire l'objet de son accord formel : je vous remercie par avance de votre vigilance à ce sujet.

Comptant sur votre compréhension et vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Eliane Auberge
Présidente CEN Auvergne



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE

Siège : rue Léon Versepuy, 63200 Riom

Tél. 04 73 63 18 27 | Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Pôle Cantal : 8 route de Rechaldrat, 15170 Neussargues-en-Pinatelle

Pôle Haute-Loire : Le Bourg, 43230 Chavaniac-Lafayette

*Le CEN Auvergne est membre du réseau
des Conservatoires d'espaces naturels.*